

Charte éthique VERTONE

Depuis sa fondation en 1999, VERTONE s'est construit en alliant ambition, humilité, innovation et excellence dans l'exercice des missions qui lui ont été confiées par ses clients. Notre ambition de faire du cabinet une référence sur ses domaines et secteurs d'activité nous impose une philosophie du développement durable vis-à-vis :

- De nos collaborateurs :

Intérêt général, sens du collectif et de la solidarité, ces orientations correspondent à l'état d'esprit de VERTONE, des consultants et des managers. L'épanouissement professionnel et le développement des compétences des consultants sont au cœur des préoccupations du management : capitalisation et partage des connaissances, politique de formation personnalisée, implication dans le développement interne du cabinet, communication et transparence. Nous développons cette politique sociale en favorisant l'égalité des chances à travers la progression interne et le recrutement.

- De nos clients :

Le choix de nos clients et des problématiques que nous traitons se fait en accord avec nos valeurs éthiques. Nous accompagnons nos clients dans leurs projets de développement en leur garantissant un apport de valeur tangible, un support qui s'inscrit dans la durée et la confidentialité de leurs projets.

Dans le cadre de sa politique anti-corruption, VERTONE ne propose aux personnes physiques aucun avantage financier afin d'en tirer un avantage commercial ou contractuel, à l'exception de remises aux bénéficiaires de personnes morales. Cela n'exclut pas une politique de gratifications – cadeaux ou invitations – accordées à des clients, qui restent exceptionnelles et qui ont pour seul but de consolider l'image de marque du cabinet et d'entretenir de bonnes relations commerciales. Leur valeur reste symbolique et n'est pas en mesure d'influencer une décision commerciale.

- De nos fournisseurs :

Le choix de nos fournisseurs se fait en accord avec nos valeurs éthiques et selon une charte que nous leur demandons de respecter.

Dans le cadre de sa politique anti-corruption, les collaborateurs de VERTONE n'acceptent des fournisseurs aucun avantage financier afin d'en tirer un avantage commercial ou contractuel, à l'exception de remises tarifaires au profit de VERTONE.

- De la Société civile :

Depuis plusieurs années, VERTONE est engagé financièrement et humainement dans le domaine de la création d'entreprise et aux côtés d'une association à caractère social. Par ailleurs nous privilégions les achats de produits équitables.

- De l'environnement :

L'usage du papier étant le principal levier sur lequel notre métier de consultant nous pousse à agir afin de limiter notre impact sur l'environnement, nous nous attachons à réduire au maximum nos impressions et à favoriser l'utilisation de papier recyclé. Nous développons une philosophie de respect de l'environnement au sein du cabinet : réduction des impacts environnementaux des moyens de transports de nos collaborateurs et adoption d'une politique d'économie d'énergie.

VERTONE place le développement durable au cœur du quotidien à travers la diffusion d'un guide de bonnes pratiques environnementales et sociales à tous les consultants, et par l'adhésion aux principes du Pacte Mondial de l'ONU